

N° 1301 ONSSA/DPPAV/DPV/SPPV RABAT, LE 10 MARS 2022

NOTE DE SERVICE

Objet : Importation de plantes et parties de plantes ornementales à partir de pays infestés par la bactérie *Xylella fastidiosa*

Considérant :

- L'évolution des foyers de la bactérie *Xylella fastidiosa* dans plusieurs pays infestés par cette bactérie ;
- L'augmentation continue du nombre de plantes hôtes de *X. fastidiosa* en l'occurrence les plantes ornementales ;
- Le risque de transmission de *X. fastidiosa* par les insectes vecteurs associés à aux plantes hôtes de cette bactérie ;
- Le risque d'introduction de cette bactérie sur le territoire national,

Il est porté à la connaissance des entités et des opérateurs concernés que l'importation de plantes et parties de plantes ornementales à partir des pays infestés par *X. fastidiosa* est momentanément suspendue.




LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE
NATIONAL DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES PRODUITS ALIMENTAIRES
JANATI Abdellah